

COMMUNE DE BREUIL-BOIS-ROBERT
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

Nombre de conseillers		Date de convocation	Date d'affichage
En exercice	15	25 juin 2026	08 septembre 2026
Présents	12		
Votants	15		

PRÉSENTS : M.M. et Mmes DA SILVA PEDRO Jérôme, DELAUAUD Maurice, DESPINS Claudette, GUICHOUX Bernard, KERJEAN Yann, LOUISET Olivier, MAILLARD Aurélie, MOISAN Bernard, MOREAU Chloé, PICARD Sophie, ROUXEL Olivier, VOLLAND Claudine.

EXCUSÉS : M.M. et Mmes MANIANGA-KEYET Brice (pouvoir à Mme MAILLARD Aurélie), LEFEBVRE Charlène (pouvoir à Mme MOREAU Chloé), MORDRET Pauline (pouvoir à M. LOUISET Olivier).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. ROUXEL Olivier.

La séance est ouverte à 20h20.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 28 mai 2026.

M. MOISAN Bernard informe le conseil municipal de deux décisions du Maire qu'il a prises :

- Convention d'occupation précaire pour l'installation de 4 ruches par M. Pierre-Jean BIBET pour une durée d'un an sur la parcelle n° B 0200.
- Signature d'un nouveau contrat d'entretien de l'église qui a été modifié quant à son montant (+ 5 000 € au total).

A 20h24 : arrivée de Mme PICARD Sophie.

I - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE MAISON DES ASSISTANTS MATERNELS ET UN LOGEMENT
Délibération n° 26-06-44 (SP 30/06/2026)

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune envisage la réalisation du projet de reconversion d'une maison de ville en maison des assistants maternels et en logement, ayant pour objectif de développer une offre d'accueil de la petite enfance sur la commune.

Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à :

Travaux	765 500 €
Maîtrise d'oeuvre	55 125 €
Études diverses	59 700 €
Achat foncier	180 000 €
TOTAL HT	1 060 325 €

Le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

Financeurs	Montant	Taux
Contrat Rural		
- Région	200 000 €	40 % de 525 000 €
- Département	150 000 €	30 % de 525 000 €
Contrat Rural Yvelines +	122 500 €	70 % de 175 000 €
CAF des Yvelines	139 000 €	
TOTAL HT	611 500 €	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'intérêt communal que présente cette opération ;

Considérant la nécessité de solliciter les aides financières susceptibles d'être attribuées pour la réalisation de ce projet ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **décide** :

. **d'approuver le projet de reconversion d'une maison de ville en maison des assistants maternels et en logement pour un montant prévisionnel de 1 060 325 € HT, soit 1 272 390 € TTC.**

. **d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.**

. **de solliciter auprès :**

- **du Conseil départemental des Yvelines, au titre du Contrat Rural et du Contrat Rural Yvelines + ;**
- **de la Région Île-de-France, au titre du Contrat Rural ;**
- **de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines ;**
- **de tout autre organisme susceptible d'apporter un financement, les subventions les plus élevées possibles.**

. **de s'engager à inscrire les crédits nécessaires au budget communal.**

. **d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous les documents afférents à cette opération.**

II - **DÉCISION MODIFICATIVE N° 2** **Délibération n° 26-06-45**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **adopte la décision modificative suivante** :

INVESTISSEMENT		
DÉPENSES		
Art. 212/Opération n° 38	Mare-Henriette	+ 2 322 €
Art. 231/Opération n° 44	M.A.M.	- 2 322 €

II - QUESTIONS DIVERSES

A – Fête du village

Mme MOREAU Chloé indique que la fête du village a été une réussite (+ de 230 repas servis). Le taureau mécanique a eu un franc succès. La structure gonflable était un peu décevante par sa taille.

Elle remercie les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cet évènement et particulièrement Michèle OLIVIER et Christophe PICARD.

B – Commission travaux

M. DA SILVA PEDRO Jérôme indique que, suite à la réunion de la commission travaux de ce jour ayant pour objet le choix d'un contrôleur technique et d'un coordonnateur sécurité et de protection de la santé (CSPS), dans le cadre des travaux de la Maison d'Assistants Maternels et du logement, la commission a porté son choix sur la société VISORI pour un coût global de 13 596 € (7 008 € pour la partie contrôleur technique et 6 588 € pour la partie CSPS).

Il indique avoir fait une demande à Mme LOUVEL d'INGENIERIE afin qu'elle émette un avis sur les prestations proposées par la société VISORI.

C – Bibliothèque « Les mots passants »

Mme DESPINS Claudette indique qu'elle participera avec Mme Bettina DIZET à une formation de 4 jours délivrée par GPSEO ayant pour objet la maîtrise du nouveau logiciel ORPHEE, logiciel développé pour la gestion des livres par la CU GPS&O.

D – Le M@g

Mme MAILLARD Aurélie indique que le prochain M@g sera distribué dans les boîtes aux lettres dans les prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h42.

Délibérations n° 26-06-44 et 26-06-45	
Bernard MOISAN Maire	
Olivier ROUXEL Secrétaire de séance	

